

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 76

Artikel: Les coûteux algorithmes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029190>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quatre fragments inédits de Catherine Colomb: un itinéraire de poésie l'imagination individuelle réconciliée avec l'imagerie collective

Ecriture 3, la revue-anthologie romande, publie quatre fragments inédits de Catherine Colomb. Ces textes ont été détachés d'un manuscrit, déjà abondant, 326 pages : première ébauche d'un roman que la mort laissera inachevé. Ils sont d'un grand prix. Tout d'abord parce qu'inachevés. Ce n'est pas qu'ils présentent une écriture relâchée ou négligée, qui, comme des brouillons, ne dissimulerait pas les hésitations d'un style, ses fourvoiements; ils ne permettent pas de savoir (ce qui est toujours significatif) quelle censure l'écrivain imposait à ses propres phrases. Ces textes sont déjà d'une écriture parfaite, sans bavure. Mais ils retiennent l'attention pour une autre raison. Ce que dans leur inachevement, ils nous permettent de surprendre, c'est la projection d'une pensée dans les mots, à l'état pur. On lit des phrases qui n'ont pas encore été triées ou ajustées en fonction d'un récit romanesque définitif; rien de composé; ce sont des matériaux bruts, qui se suffisent à eux-mêmes; donc des poèmes. C'est la qualité poétique de ces textes qui permet, comparée à d'autres pages estimables qui, sous le titre déclaré de poèmes, meublent cette anthologie, de réfléchir aux ressources de la poésie locale. Non pour établir une hiérarchie et coter les copies, mais pour relever les itinéraires. Quels chemins mènent au cœur du labyrinthe poétique ?

La rapidité de l'écriture

Jean-Luc Seylaz, dans une courte introduction aux textes choisis souligne la rapidité de l'écriture de Catherine Colomb, comme si l'écrivain était conduit par les mots, qui jouent le rôle de révélateur.

« Je commence sans savoir comment je finirai ma phrase, ma page... Je m'avance, je tiens à la main ce qu'enfants nous appelions estompe... ».

Souvenez-vous, en effet, de ces

« petits cahiers inoffensifs, vides, pages blanches, et si un enfant frotte cette page avec ce qu'il appelle à tort certainement une estompe, un dessin apparaît, une maison, une

écurie derrière, des terrasses, un catalpa, une serre... ? »

Certes, cette docilité à la dictée, selon la formule de Seylaz, permet que surgissent les figures et les masques qui hantent l'imagination de Catherine Colomb, qui sont son univers familier. Parmi eux, on reconnaît Ernest et son projet d'assassinat de la Contessa par du poison obtenu en extrayant la nicotine de vieux cigares :

« Défaire, dérouler les cigares, quel dommage... Enlever le tabac, le faire cuire... Il obtient un jus assez épais, il vaut mieux le passer d'abord au passe-vite, puis encore en pressant avec une cuillère à travers le tamis à confiture... »

Empoisonnement au jus de cigare qui était déjà esquissé dans ce fragment que Catherine Colomb avait lu en 1962, lorsque lui fut remis le prix Rambert, et dont on trouve un étrange développement dans cet inédit.

A travers ces thèmes, on peut, d'un point de vue critique, rechercher ceux qui sont fondamentaux, ceux qui viennent du fond de la mémoire, qui sont des clés. Mais la rapidité de l'écriture ne permet pas seulement au moi intime de trouver une expression; la rapidité de l'écriture est aussi source de poésie.

La joie du mot

Quand on se laisse porter par l'écriture, les sons et les assonances nous guident. J.-L. Seylaz, dans une note, donne un merveilleux exemple où Catherine Colomb, à travers les jeux de mots, dit à quel point écrire est comme un ordre reçu, c'est-à-dire une dictée :

« ... (mais oui j'étais « sous dictée »). Où est le dicteur, le dictateur qui m'empêche d'aller essayer un chapeau, m'étende dans une chaise-longue etc., le dicteur dans les cieux ? Sur un nuage ? Je le vois couronné de pam-pres, dans la vie il était vigneron... »

Ce sens des mots n'est pas seulement perceptible dans la cocasserie du nom propre,

« ... il y avait des héritiers quelque part en Allemagne, à Munich, à Potsdam, un directeur de police, son chien Asta, ou plutôt un Oberhofgärtner et Mme Oberhofgärtnerin, une maison carrée, les bombes américaines, la bonne les cheveux annihilés par un filet, qui balaie, balaie les vitraux du Nord encerclant la maison carrée posée au milieu du parc. »

mais les mots s'appellent eux-mêmes, se font écho, sont repris par la phrase, ils sont comme retournés et révèlent leurs significations souvent contradictoires. La mouette est oiseau, et femme criallante.

« Elle criallait comme une mouette dans son salon en tranche de gâteau et raccommodait sa chemise de nuit en molleton beige à fleurs jaunes, ne jette plus ce pain aux mouettes, tu m'entends. »

Dans la rapidité de l'écriture la logique est prise de vitesse. Non seulement la mouette est femme et oiseau, mais l'oiseau crieur et dur est associé à des images qui suggèrent poétiquement le contraire de la voracité :

« Les oiseaux tellement durs, à l'haleine de citron, encerclaient le balcon ventru de leur vol foudroyant... ».

Les oiseaux à l'haleine de citron !

Mais il ne suffit pas de parler de la rapidité de l'écriture pour expliquer la joie du mot, l'ambiguïté des significations et le jaillissement poétique.

L'imagerie

La phrase rapide de Catherine Colomb entraîne et charrie dans son cours d'innombrables fragments de réalité :

« Un garçon était tombé d'une aiguille, les parents erraient tout autour de la montagne, le glacier allongeait sa patte de lion juste au-dessus de l'hôtel, il pleuvait beaucoup, un fleuve de boue se mit en marche mais n'emporta pas l'hôtel, se divisa et passa de chaque côté, les femmes de chambre étaient à demimoyées, tenant leurs plateaux pour aller dans

Les coûteux algorithmes

Regardez-vous la TV régulièrement, occasionnellement, jamais ? Aimez-vous ou n'aimez-vous pas la statue équestre du général Guisan ? Partez-vous en vacances ? à la mer, à la montagne ?

Le savoir, c'est l'occasion d'une enquête; nouvelle mode utile pour l'amélioration de l'argent de poche des étudiants, qui viennent sonner à votre porte. Au tarif de huit francs l'heure, ils sont chargés de remplir des questionnaires simplistes. Ils vous demandent : « Etes-vous partisan de l'adhésion de la Suisse au Marché commun ? »

Vous répondez par une phrase : « Ecoutez, la question est complexe ! ». Mais vos nuances n'intéressent pas la statistique. Si vous dites que c'est complexe, cela signifie que vous êtes un peu partisan. Il n'y a que trois positions possibles pour faire des petites croix. Après quoi, on vous posera des questions personnelles : « Etes-vous satisfait de votre directeur, de votre femme, de vos enfants ? ». Cela intéresse on ne sait quel institut californien qui, en mal de thèse, cherche des corrélations, paraît-il, entre le politique, le sociologique et le psychologique. A nouveaux passe-temps, nouveaux casse-pieds.

Mais une autre mode plus coûteuse s'instaure. Les

gouvernements dans beaucoup de pays européens perdent confiance dans l'imagination ou tout simplement les capacités pratiques de leur propre administration et se mettent à confier à des bureaux d'études aux noms pompeux et technocratiquement esbrouffant des enquêtes et des recherches que l'on considère comme sérieuses pour autant que le calculateur électronique soit mis à contribution. Ils viennent d'être pris sous la loupe en France.

On sait qu'est publié chaque année un mémoire (280 pages) intitulé : « Cour des comptes, rapport au président de la République, suivi des réponses des administrations ».

Un exemple savoureux tiré du dernier rapport. L'Education nationale demande à un bureau d'études privé un plan d'organisation des collèges d'enseignement général et secondaire pour le département de l'Eure et du Calvados, puis, sur cette base, elle désire que soit établi un modèle utilisable ailleurs.

Le bureau d'études privé répond en substance : il y a trop de variantes; il faut continuer à agir de cas en cas, mais on peut établir quelques règles utiles propres à faciliter le travail.

Cette réponse prit, en ces termes, un tour scientifique :

« Le nombre considérable de contraintes et de variables interdit l'utilisation d'algorithmes permettant de trouver la solution optimale et l'utilisation de calculateurs électroniques. Cela conduit à établir une procédure heuristique de résolution qui, par l'intermédiaire de règles de choix raisonnables, permet d'explorer rapidement le domaine des solutions possibles et fournit une solution satisfaisante mais non optimale. »

La traduction du bon sens en langage de bureau d'études privée coûta : 140 000 francs.

Un rire intercantonal

Cette fois, le rire roule comme un torrent alpestre. Il nous vient du Valais. Le Rhône a mis deux mois pour le charrier jusqu'à nous.

Le printemps, le Grand Conseil valaisan se donna un nouveau président en la personne de M. A. Biollaz-Crittin. La commune du nouveau magistrat, Chamson, organisa une manifestation en l'honneur d'un de ses fils. Il y eut des vins de fête et une partie oratoire, dont le sommet (plus haut que le mont Gond qui domine Chamson) fut le discours présidentiel. Ce fut un beau discours, le discours d'un homme d'Etat. Il fut publié.

Or, voilà qu'un esprit curieux découvrit entre le discours prononcé en 1967 à Chamson par A. Biollaz-Crittin et le discours prononcé à Washington par John (Fitzgerald) Kennedy en 1960, au moment de son accession à la présidence des Etats-Unis, d'étranges similitudes. Comment les expliquer ?